

**DU PEDT, OUTIL D'UNE
CONTINUITÉ ÉDUCATIVE
TERRITORIALE AU PROJET
LOCAL D'ÉDUCATION**

**dynamique au service
d'une ambition citoyenne
& démocratique**



**RENCONTRES
NATIONALES
DES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX**

**4/5/6
NOVEMBRE
LE QUARTZ
BREST**

www.pel-brest.net
www.francasbzh.fr

les francas
L'éducation en mouvement

Brest
MÉTROPOLÉ & VILLE



DÉCOUVERTE







JEUX

CITOYENNETÉ

CRÉATIVITÉ

LOISIRS

SOMMAIRE

 Brest et son PEL _____	4
 Programme des rencontres	7
 Problématique _____	8
 Mercredi 4 novembre _____	9
 Jeudi 5 novembre _____	12
 Vendredi 6 novembre _____	21
 Notes _____	22



**VIVRE
À BREST**

À l'ouest, la mer d'Iroise
et l'océan Atlantique.
Au sud, la rade et ses richesses.

Un climat doux et tempéré, une
qualité de l'air exceptionnelle,
un environnement naturel
sauvegardé, de plages
et de chemins côtiers...



La métropole brestoise : 2^e métropole de Bretagne

- Pôle métropolitain du pays de Brest : 403 603 habitants
- Brest métropole : 213 000 habitants
- Une biodiversité remarquable : Brest, ville Ambassadrice de la biodiversité marine, 2 zones classées Natura 2000, 300 ha d'espaces verts, 170 ha de parcs et jardins publics
- Le Conservatoire Botanique National de Brest gère et entretient l'une des collections les plus importantes au monde de plantes en danger
- 1^{er} parc naturel marin français
- Aéroport international à plus d'un million de passagers par an
- 23 liaisons internationales
- 8 liaisons TGV Brest/Paris par jour

- 1^{er} port français atlantique d'entretien de la flotte militaire et de la réparation navale civile
- Près de 25 000 emplois industriels liés à la mer
- Capitale européenne des sciences et technologies de la mer
- 24 600 étudiants
- 6 unités de formation et de recherche
- 35 établissements d'enseignement supérieur
- 8 grandes écoles d'ingénieurs, de management et d'arts
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU)
- 28 collèges dont un collège Diwan
- 11 lycées, 8 lycées techniques,
- 7 lycées professionnels

LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL DE BREST

Chiffres clés de la ville de Brest

- 100 projets soutenus par an depuis 10 ans
- 70 écoles publiques
- 8 174 élèves scolarisés dans l'enseignement public
- 80 % d'enfants inscrits aux Temps d'activités Périscolaires
- 23 équipements de quartier (patronages laïques, Maisons pour tous, centres sociaux)

LE PEL de BREST : Mobiliser les acteurs de l'enfance et de la jeunesse

Initié en 2000, contractualisé en 2004, puis en 2008 après son évaluation, le projet éducatif local de Brest a pour but de mobiliser les acteurs de l'enfance et de la jeunesse autour d'une démarche cohérente d'accompagnement du **parcours éducatif** de l'enfant et du jeune.

Les acteurs institutionnels (Ville de Brest, Brest métropole océane, Conseil général du Finistère, CAF, Éducation Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale), associatifs et les citoyens engagent au service des enfants et des jeunes, leur énergie et leurs moyens dans une démarche éducative.

Les 7 territoires de la ville de Brest

La ville de Brest a été structurée en 7 territoires pour favoriser un ancrage local du projet dans les différents quartiers de la ville et apporter une meilleure réponse aux besoins de chacun, afin de :

- construire collectivement un projet éducatif de quartier,
- définir les orientations spécifiques à chaque territoire,
- créer une dynamique sur les questions d'éducation à l'échelle d'un territoire.



Quelques initiatives brestoises menées dans le cadre du projet éducatif local

Cultivons la terre et l'esprit du quartier

Ce projet initié à Brest en 2013 vise à renforcer les liens entre les parents, les enfants et les habitants du quartier de Saint-Marc autour d'un dénominateur commun : l'école publique du Petit-Paris. L'objectif du projet « Cultivons le quartier » est de valoriser les actions faisant rencontrer la culture de la terre (jardin/potager/compostage/création d'un mur aquaponique) et la culture de l'esprit (ateliers philosophiques à l'école animés par Yan Marchand, docteur en philosophie et écrivain) en y associant les acteurs et les habitants du territoire.

La classe « Passerelle » pour les tout petits... la transition douce avant la petite section

18 enfants âgés de 2 et 3 ans n'ayant jamais connu l'accueil collectif et leurs parents sont accueillis au sein d'une classe appelée « Passerelle » afin de les préparer à leur rentrée en petite section de maternelle.

Le Pass Culture

Les habitants et acteurs de proximité du quartier de Bellevue à Brest ont créé en 2012 un parcours cohérent et concerté pour l'accès à la culture des enfants de CM2 et de leurs parents afin de découvrir les équipements culturels et patrimoniaux de la ville de Brest. Le pass culture permet de créer un fil conducteur entre le temps scolaire, les accueils de loisirs et la famille.



Aller vers les jeunes avec la « Ludomobile »

Développer un partenariat éducatif avec les parents, favoriser l'accès à la culture et aux loisirs et porter une attention particulière à l'enfance et à la jeunesse sont les enjeux de la ludomobile. Expérimentée durant 3 ans, cette initiative a été fréquentée par 612 enfants et a participé à 62 animations. Reprise sous la forme d'un triporteur « culture » se déplace depuis 2013 dans les squares et parcs souvent éloignés des structures de quartier.

École et handicap

Un des groupes scolaires de Brest accueille deux matinées par semaine 4 à 5 enfants du centre Winnicott, hôpital de jour pour enfants. Ces enfants partagent pour certains des temps classiques de l'école primaire et d'autres des temps spécifiques. Les parents sont également intégrés à la vie scolaire car ils inscrivent comme les autres parents leurs enfants en mairie.



PROGRAMME DES RENCONTRES

Les 6^e Rencontres nationales des projets éducatifs locaux c'est :

500 participants attendus, 23 ateliers, 16 experts, 5 conférences, 1 table ronde et plus de 2 000 participants depuis la création.

PROBLÉMATIQUE

Depuis près de vingt ans, chaque année, les collectivités territoriales qui cherchent à mettre en synergie les différents acteurs éducatifs voient leur nombre s'accroître, au point de se compter désormais par milliers. Elles réalisent ce travail en mettant en place des projets éducatifs locaux (PEL). Le ministère de l'Éducation nationale s'est inspiré de ce concept pour contribuer à la modification des rythmes scolaires, en instituant les projets éducatifs territoriaux (PEdT).

Depuis mars 2013, les collectivités locales et au-delà les acteurs éducatifs se sont focalisés, pour nombre d'entre eux, sur la question de l'aménagement des temps scolaires ou des temps éducatifs. En novembre 2014, l'État lie le versement des fonds d'accompagnement à la mise en œuvre de PEdT, incitant ainsi les collectivités locales et les EPCI à la généralisation de ceux-ci.

Ainsi que le souligne le courrier de la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, adressé aux maires: le Projet Educatif Territorial est un «dispositif équilibré [qui] constitue pour toutes les communes et intercommunalités compétentes,

une opportunité pour sécuriser et approfondir la qualité des activités périscolaires proposées aux enfants et pour répondre en partenariat avec les autres acteurs du territoire aux demandes des parents».

|| **Concrétiser une ambition citoyenne et démocratique pour l'éducation "**

Le PEdT est d'abord affirmé en tant qu'outil favorisant l'aménagement des temps périscolaires à l'école primaire.

Cette approche, fonctionnant sur le registre de la contractualisation suffira-t-elle à concrétiser une ambition citoyenne et démocratique pour l'éducation ?

Au-delà du cadre institué du PEdT, avec le Projet local d'éducation, il s'agit d'initier des démarches facilitant la prise d'initiative, l'œuvre collective, et concrétiser ainsi une ambition citoyenne et démocratique pour l'éducation.

L'ambition est en effet de réaffirmer voire de réhabiliter le rapport de l'éducation à la démocratie et à la République, donc à la formation du citoyen.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

 **14 h 00 - 15h30**

Propos d'ouverture et table ronde.

**De 15 h 30 à 17 h 00
et de 17 h 30 à 19 h 00**

Deux ateliers au choix parmi les onze ci-dessous.

Définir et animer la mise en œuvre et le suivi de projets éducatifs locaux

○ **ATELIER 1**
Du projet éducatif territorial (PEdT) au projet éducatif local

Le projet éducatif local s'attache à faire lien entre les différents projets éducatifs des institutions, de chaque espace éducatif, de chaque structure, il ne se substitue pas à ceux-ci. Le PEdT s'inscrit dans le projet éducatif local ainsi défini.

○ **ATELIER 2**
Les nouveaux temps éducatifs: une véritable opportunité pour travailler avec tous les acteurs éducatifs des territoires

La réforme des temps éducatifs a permis la construction d'un modèle éducatif différent en invitant chaque acteur éducatif à poser un regard neuf sur les enjeux éducatifs et à questionner ceux-ci de façon croisée, notamment entre enseignants et intervenants des temps périscolaires qui se rencontraient fort peu, y compris lors de la mise en œuvre de PEL...

Les rencontres nationales des PEL sont organisées par la ville de Brest et les Francas, en partenariat avec le Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE), l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes (ANDEV)

○ **ATELIER 3**
Évaluer un PEdT, un projet éducatif local

Il s'avère extrêmement complexe de mesurer pleinement les effets à court et moyen terme d'une action éducative. Pour autant, il est nécessaire d'envisager des marqueurs, y compris à brève échéance, pour rendre l'action éducative lisible, appréhendable par tous et pour que les acteurs identifient les progrès réalisés.

Favoriser la participation citoyenne des parents, des enfants et des adolescents

○ **ATELIER 4**
Définir des priorités éducatives communes

Mettre en œuvre un projet éducatif local ne se traduit pas seulement par une recherche d'adaptation de la demande à l'offre et donc par un état des lieux de l'existant

territorial et l'expression de demandes des familles organisées.

Les coéducateurs au regard d'une analyse des besoins éducatifs, sociaux et culturels prioritaires identifiés vont penser les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être que les enfants et les adolescents doivent acquérir.

○ **ATELIER 5**
Quel rôle des associations complémentaires de l'enseignement public, de l'éducation populaire?

Les associations d'éducation populaire complémentaires de l'enseignement public, dont certaines avaient travaillé à l'émergence de l'appel de Bobigny, mobilisent l'expertise de leur réseau, leur ingénierie d'accompagnement et de formation dans divers espaces notamment au niveau territorial.

Tout en soulignant que l'éducation est un tout, les Francas ont toujours affirmé que l'action éducative se rapporte à un territoire de vie.

○ **ATELIER 6**
Les espaces de participation, les outils au service de la participation

Mettre en place un projet éducatif local conduit à décrire les conditions et moyens pour qu'émerge et soit pérennisé des formes de coopération entre les différents acteurs éducatifs, les professionnels de l'éducation et de l'action éducative, mais aussi les parents, les enfants et les adolescents.

Concevoir des parcours éducatifs de qualité

○ **ATELIER 7**
L'éducation, l'action éducative, la complémentarité éducative

La complémentarité se réfère à une dynamique articulant analyse des besoins éducatifs, convergence des actions éducatives et des politiques permettant de les soutenir... des territoires mettent en œuvre complémentarité éducative et convergence des actions éducatives en ne résumant pas celles-ci à la seule articulation de l'action des co éducateurs.

○ **ATELIER 8**
Quel rôle des différents temps éducatifs dans les parcours éducatifs, dans les apprentissages?

Les activités périscolaires sont reconnues par le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République comme prolongeant le service public de l'Éducation nationale et complémentaires à celui-ci. Cette nouvelle reconnaissance interroge l'articulation des interventions entre les différents espaces et acteurs éducatifs, leur continuité et leur cohérence.

○ **ATELIER 9**
Les centres de loisirs des temps périscolaires

L'action de l'École et du centre de loisirs éducatif sont complémentaires dans leurs dimensions temporelle, éducative ou pédagogique.

Des territoires tentent d'articuler

des contenus et des pratiques éducatives et pédagogiques. Ils s'attachent au-delà à conjuguer le projet éducatif du centre de loisirs avec le projet d'école et le projet d'école avec le projet éducatif du centre de loisirs.

Partager des espaces de formation

○ **ATELIER 10**
Les métiers et formations initiales: métiers de l'éducation, de l'animation

Pour les organisateurs d'activités, il est possible de renforcer la formation professionnelle des animateurs et des coordonnateurs intervenant dans les temps périscolaires.

Et certaines actions de formation en direction des futurs personnels de l'Éducation nationale favorisent la rencontre avec les acteurs du champ de l'animation et de l'éducation populaire.

○ **ATELIER 11**
La formation continue

La reconnaissance de l'importance de temps de préparation, de concertation, d'échanges de pratiques, de développement de compétences permet d'asseoir la qualité de l'action éducative locale. Des initiatives voient ainsi le jour, des espaces de formation et de réflexions territoriales existent, selon les besoins et les ressources de chaque territoire, permettant aux intervenants, des temps scolaires et des temps périscolaires de travailler ensemble.



JEUDI 5 NOVEMBRE

Conférence d'ouverture

Éducation et démocratie

Philippe Foray, philosophe, professeur en sciences de l'éducation, université Jean Monnet de Saint Etienne

L'attente d'une éducation qui prépare à un vivre ensemble le plus civique possible et à l'exercice d'une citoyenneté associant repères conceptuels et actions, une citoyenneté en actes, constitue une exigence qui nous interpelle, avec force, notamment à la suite des tragiques événements de janvier 2015.

L'éducation subit les conséquences de « la panne démocratique » qui caractérise

nos sociétés, mais elle constitue un levier pour la dépasser. L'éducation peut servir la démocratie. L'action éducative¹ s'appuyant sur des principes démocratiques tels que l'éducabilité de tous, l'accès pour tous à l'éducation préparera chacun à l'exercice de sa responsabilité de citoyen pour le développement de notre société démocratique, laïque et républicaine. Pour ce faire, l'éducation doit disposer d'une place plus ample au sein de la société.

Du plan national au plan local, il s'agit de donner à l'éducation un dessein d'ensemble.



L'éducation peut servir la démocratie."

Ceci appelle, en premier lieu, un discours national ne se limitant pas à évoquer l'éducation dans la seule dimension portée par l'école - dont le statut et le rôle stratégique ne sont pas en cause -, surtout lorsque les collectivités locales développent, et financent maintes initiatives pour répondre aux besoins éducatifs. Il y va de la cohérence et de la cohésion des pouvoirs publics.

En second lieu, eu égard aux enjeux du rôle de l'éducation dans les champs politique, social, culturel

et économique, il convient, au-delà du professionnel et du parent, du spécialiste ou du représentant

d'intérêts spécifiques, que le citoyen soit concerné. Il s'agit donc d'initier des démarches facilitant la prise d'initiatives, l'œuvre collective, de construire du commun éducatif.

Si l'alchimie complexe de la mise en œuvre d'une politique éducative locale réussit à associer le plus grand nombre de citoyens d'un territoire, alors elle contribuera, avec tous les acteurs de l'éducation, au développement social, culturel, économique et durable de ce territoire. Elle assurera une cohésion sociale garante de la vie démocratique et de la logique émancipatrice décrites ci-dessus.

Pour renforcer le lien entre la démocratie, la République et leurs valeurs, une autre «gouvernance» de l'éducation doit donc être envisagée. Permettre aux citoyens d'en délibérer constituerait une première contribution.

11 h 45 - 12 h 45

Quatre micro conférences, début des 4 parcours.

○ PARCOURS 1
Territorialiser une gouvernance démocratique

○ PARCOURS 2
Favoriser la participation citoyenne des parents, des enfants et des adolescents


○ PARCOURS 3
Concevoir des parcours éducatifs de qualité

○ PARCOURS 4
Partager des espaces de formation

14 h 30 - 18 h 30

Deux ateliers pour chaque participant parmi le parcours que chacun aura retenu.

Pour chaque atelier : Témoignages, échanges, analyses et débat avec le ou les micro conférenciers y compris

 **PARCOURS 1**
Territorialiser une gouvernance démocratique

Micro conférence

Pierre Champollion, inspecteur d'académie, professeur en sciences de l'éducation à l'université Joseph Fourier de Grenoble (ESPE de l'académie de Grenoble)

La loi d'orientation et de programmation pour l'École de la

République, reconnaît l'existence et l'intérêt d'une gouvernance partagée de l'éducation. La décentralisation et sans doute les évolutions des demandes sociétales, mais aussi la dégradation de la situation socioéconomique ont depuis quelques années incité les collectivités locales à amplifier leur action en matière d'éducation.

La réforme territoriale en cours va sans nul doute renforcer le rôle de ces collectivités et peut-être modifier les compétences de certaines d'entre elles.

La gouvernance du champ que recouvre l'éducation évolue donc, permettant de mieux articuler service public national d'éducation et service éducatif local, de traduire en actes des principes partagés dans les différents espaces éducatifs accueillant des enfants et des élèves (espaces scolaires ou espaces éducatifs des temps de loisirs). Il n'est pas question de renoncer au cadrage national qui définit les priorités de la Nation pour son École, mais les politiques éducatives locales ne se réduisent pas au traitement de la dimension locale des politiques de l'Éducation nationale. Asseoir l'émergence d'un nouveau modèle éducatif - et non «d'un nouvel ordre éducatif local» pour reprendre l'expression de Choukri Ben Ayed - nécessite :

○ d'intégrer que l'espace local est un lieu traversé par la question sociale, qui peut être à la fois lieu de participation et lieu de concurrence,

○ de s'interroger sur les conditions d'élaboration de politiques

1: L'éducation, c'est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribue au développement de la personne. De ce fait, l'éducation est globale et continue. D'après les travaux de Roger GAL et Gaston MIALARET. L'action éducative est le domaine des influences volontairement éducatrices, constituée d'un ensemble d'actions et d'activités à visées éducatives et sociales.

éducatives volontaristes et pérennes répondant aux besoins de tous les publics.

Comment faire émerger et porter des ambitions éducatives partagées, entre système éducatif national et action éducative locale, entre acteurs de ces politiques?

Pourquoi et comment inviter tous les citoyens à s'emparer des questions éducatives et à en débattre démocratiquement dans des espaces pérennes?

Comment mettre en vie une gouvernance qui ne se confonde pas avec le pilotage du projet et qui favorise des allers retours entre identification des besoins et réalisation, entre action et évaluation?

- **ATELIER 1.1**
Territorialisation de l'action éducative: des ambitions et des actions éducatives convergentes au service de la réussite éducative de tous

Vouloir éduquer, que l'on soit parents, enseignants, animateurs ou élus d'une commune ne suffit pas en soi; encore faut-il choisir dans quel but!

Le territoire local est un espace de dialogue entre les différents acteurs éducatifs, représentants de l'Etat et des collectivités. Ensemble, les différents acteurs éducatifs vont devoir analyser les besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescents et, à partir de ce travail conjoint, définir les contenus

et modes de mise en œuvre de l'action éducative. C'est tout l'intérêt d'une territorialisation de l'action publique.

- **ATELIER 1.2**
Gouvernance et pilotage, vers la mise en œuvre d'un service public éducatif national et local

Depuis ces dernières décennies, la centralité incarnée jusqu'alors par l'État se trouve fortement concurrencée par les gouvernements locaux dont le rôle s'est accru avec les lois de décentralisation. La gouvernance n'est plus du seul ressort de l'Etat central, le pilotage des politiques publiques celui des représentants de l'Etat dans les territoires.

Il s'agit donc de sortir du dualisme entre stratégie de l'Etat et stratégie des collectivités territoriales, entre deux approches des temps éducatifs, celle traitant de l'école et celle s'intéressant à l'action éducative dans les temps de loisirs. Ce travail ne peut s'accomplir sans distinguer gouvernance et pilotage pour mieux les articuler immédiatement.

- **ATELIER 1.3**
Coopération des acteurs éducatifs et pérennisation de l'action éducative

Les nouvelles modalités de gouvernance impliquent une modification de l'équilibre traditionnel entre le pouvoir local et la société civile. Le concept de gouvernance induit que l'intérêt général n'est plus la seule propriété

de l'État ou du pouvoir local. Le débat et la construction de la décision sont élargis à d'autres acteurs que les techniciens des administrations et les élus.

La gouvernance doit en outre favoriser les conditions d'une convergence des actions éducatives. Une gouvernance harmonieuse et pérenne consiste à négocier, co-construire, coopérer, pour rendre les « frontières éducatives » plus perméables, pour qu'émerge un patrimoine commun à tous les acteurs éducatifs, un territoire éducatif.

- **ATELIER 1.4**
Participation de tous les acteurs éducatifs et au-delà des citoyens: des principes et des modes d'action

Les parents sont souvent considérés comme « usagers », moins en tant que citoyens, disposant sur leurs territoires de ressources pour conquérir une puissance d'agir. Or, on ne change pas un système uniquement avec des experts; on ne change pas un système sans les acteurs, ou contre eux, et pas seulement avec leurs représentants.

Conçu, dans une dynamique d'éducation populaire, espace de mobilisation et de coopération citoyenne, le Comité local pour l'éducation éclaire, nourrit et enrichit les réflexions, les travaux des élus et des collectifs de pilotage et de mise en œuvre du Projet local d'éducation.

PARCOURS 2 Favoriser la participation citoyenne des parents, des enfants et des adolescents

Antoine Bevort, sociologue, professeur des universités au CNAM

Virginie Poujol, ethnosociologue, directrice du Leris et membre du Conseil scientifique des Francas

L'éducation est faite de complémentarités. Elles sont d'évidence; même si les adultes ne s'en préoccupent pas, l'enfant en fait la synthèse. Mais lorsque les adultes s'y intéressent, il s'agit de ne pas la limiter à une division sociale du travail éducatif, une partition entre travail scolaire, travail éducatif des familles et celui réalisé par le milieu associatif ou d'autres acteurs des politiques publiques.

Une acception globale de l'éducation ne vise pas à gommer les spécificités de chaque espace éducatif, ni à les fondre en un tout. Une éducation démocratique nécessite des intervenants aux statuts et aux rôles différenciés. Cette approche de l'éducation doit donc conforter chacun des acteurs afin que l'éducation de l'enfant et de l'adolescent soit elle-même davantage pertinente et en particulier conforter les parents qui n'identifient pas toujours les processus à l'œuvre ou qui les vivent comme opaques.

Comment faire en sorte que les parents-citoyens puissent conquérir une puissance d'agir sur leur territoire de vie, dans un territoire éducatif?





Comment permettre à chacun de développer des savoirs et des compétences afin qu'aucun parent ne reste sans parole?

Comment animer des espaces de participation permettant un accueil de chacun, favorisant débat et confrontation des points de vue et intérêts individuels vers l'élaboration d'une posture d'intérêt général?

Une acception globale de l'éducation doit également installer la participation des enfants et des adolescents afin que l'action éducative ne se construise pas seulement pour des ayants droits, mais procède effectivement de la participation de ses principaux acteurs.

Comment, où, quand, sur quoi associer les enfants et les adolescents?

Quels espaces, quelles démarches de participation développer sur le territoire et dans les espaces accueillant les enfants et les adolescents pour qu'ils conduisent des projets, agissent dans et sur leur territoire de vie?

Comment animer des espaces de participation à hauteur d'enfants?

L'environnement numérique est-il une ressource ou un frein en termes de concrétisation de cette ambition de participation citoyenne?

○ **ATELIER 2.1**
Espaces éducatifs, action éducative, parents- familles et participation citoyenne


Les éducateurs développent parfois à l'endroit des parents, des familles des injonctions contradictoires, dénonçant la démission de certains parents, mais ne supportant pas l'interventionnisme d'autres parents. On observe parfois une tendance à la condescendance vis-à-vis des parents des classes populaires. Pourtant, aucun parent ne se désintéresse de l'éducation de ses enfants. Ils ont besoin d'exprimer leur propre projet éducatif et de trouver des réponses à celui-ci. Simultanément, les « parents-citoyens » attendent des réponses en termes d'action publique, réponses priorisant les enjeux repérés.

○ **ATELIER 2.2**
Espaces éducatifs, participation des enfants et des adolescents

Les enfants et les adolescents sont des habitants, acteurs du territoire et peuvent, de fait, participer à l'élaboration de projets qui les concernent, vie quotidienne et projets des espaces éducatifs, mais aussi des projets territoriaux. Le projet local d'éducation est, parmi ces projets territoriaux, un objet incontournable auquel associer les enfants et adolescents, de sa définition à sa mise en œuvre.

Cependant, la mise en place d'espaces de participation associant les enfants et les adolescents demande aux adultes de partager, voire d'abandonner, une partie de leur pouvoir. Il s'agit donc d'inscrire la pédagogie de la participation et de la décision dans

les préoccupations des acteurs éducatifs afin que leurs postures n'appellent pas seulement des processus de consultation.

 **PARCOURS 3**
Concevoir des parcours éducatifs de qualité
Micro conférence

Julien Netter, doctorant en sciences de l'éducation à l'université Paris 8, équipe Circeft-Escol

Catherine Reverdi, chargée d'étude et de recherche au service Veille et Analyses de l'Institut français de l'Éducation (Ifé)

L'action éducative est un moment collectif d'explicitation des nombreux implicites que l'on a tous intériorisés. Expliciter les attendus de l'éducation et de l'action éducative, partager ceux-ci avec le plus grand nombre d'acteurs éducatifs est une façon de favoriser la cohérence et la continuité éducative. Nous passons ainsi de la seule existence d'influences éducatives diverses et disparates s'exerçant sur les enfants et les adolescents, à la définition d'une ambition éducative et d'un premier niveau de complémentarité éducative.

Les Projets locaux d'éducation vont renforcer cette dynamique en favorisant la continuité entre les projets d'école et d'établissement, ceux des structures des temps de loisirs, ceux des familles et ceux des enfants et des adolescents, en mettant en œuvre des parcours citoyens, des parcours d'éducation artistiques et culturelles.

Pour les enfants, pour les adolescents, il est nécessaire

d'expérimenter différentes places et appartenances à divers collectifs. Construire son identité nécessite en effet des relations à un environnement, à l'autre, aux autres, ce dans des dynamiques – ou parcours, qui vont permettre d'expérimenter différentes places et différents espaces de réussite, où se joue y compris l'incertitude.

Les parcours éducatifs n'ouvrent-ils pas des possibles avec l'École en contribuant à l'acquisition de connaissances et de compétences? Il ne s'agit pas de scolariser le temps libre, pas plus que de proposer des activités de compensation aux perdants de la compétition scolaire, ni de concevoir des réponses consuméristes face à certaines demandes familiales. Les pratiques ludiques favorisent, renforcent, permettent les apprentissages.

Comment l'État peut-il assurer une fonction d'incitation dans ces processus et être garant de l'existence de politiques éducatives des temps périscolaires?

Quelles cohérences et passerelles concevoir afin de penser et mettre en œuvre des continuums éducatifs entre les différents espaces éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires, dans les écoles et les établissements et hors de ceux-ci?

Comment les parcours éducatifs sont-ils pensés dans une logique qui ne reproduise pas la forme scolaire?

Comment ne sont-ils pas « tracés » par les adultes ou les institutions ?

Quel(s) rapport(s) aux savoirs notamment lorsque le numérique est un outil pour communiquer, mais aussi pour apprendre ? Comment concevoir les apprentissages dans un environnement où les connaissances sont accessibles à tous ? Quelle(s) relation(s) aux adultes en charge d'apprendre ou de transmettre ? Et quid des relations entre pairs ou de l'apprentissage par les pairs ?

○ ATELIER 3.1

Construction des compétences : l'apport éducatif des temps péri et extrascolaires

Les compétences se constituent aussi hors de l'école. Il reste sans doute à mieux identifier ce qu'on apprend à l'école et qu'on n'apprend pas ailleurs, ce que la vie apprend et que l'école n'apprend pas.

Par l'institutionnalisation du PEdT, la loi de refondation de l'École de la République reconnaît la contribution effective des activités de loisirs à l'éducation, à l'acquisition des compétences du socle de connaissances, de compétences et de culture. Cette reconnaissance permet sans doute aux espaces et aux acteurs éducatifs des temps de loisirs de s'emparer de ce nouveau socle.

○ ATELIER 3.2

Parcours citoyens... des cheminements au service de la construction d'une identité sociale

La citoyenneté s'apprend et cet apprentissage se construit dans l'agir, dans la rencontre, dans le débat, dans les pratiques avec les autres. De même l'éducation à la laïcité doit se vivre en principes et en pratiques.

Nombre d'espaces éducatifs des temps péri et extrascolaires ont su installer des propositions éducatives permettant de mettre en vie une participation des enfants et des adolescents « à leur hauteur ». Ces approches éducatives dynamiques situent l'enfant et bien-sûr l'adolescent comme un acteur social et un citoyen capable de s'approprier, de vivre et de faire vivre des valeurs.

○ ATELIER 3.3

Parcours d'éducation artistique et culturelle... des cheminements au service de la construction de l'identité

Penser le volet culturel des Projets locaux d'éducation recèle un véritable enjeu de développement de l'esprit critique, de conquête d'autonomie et de construction d'identité. De ce point de vue aussi, il est pertinent de concevoir de véritables parcours culturels conjuguant action éducative dans les temps scolaires et action éducative dans les temps non scolaires.

Il est nécessaire en outre d'intégrer des processus à l'œuvre dans notre société, notamment les revendications identitaires des adolescents à propos de supports culturels, mais aussi le fait que les jeunes passent volontiers d'une position de « consommateurs » à une position de « diffuseurs » ou

de « transmetteurs » de pratiques culturelles.

○ ATELIER 3.4

Des propositions pour les temps périscolaires et extra scolaires, le rôle de l'État

La loi de refondation de l'École de la République souligne le fait qu'une absence de pratique de ces activités accroît les inégalités socioculturelles et invite à développer des projets territoriaux afin de lutter contre celles-ci. La justice sociale implique en effet que tous les enfants et les adolescents, quels que soient leur lieu de résidence ou les revenus de leurs familles, puissent accéder à des activités de loisirs de qualité.

Les centres de loisirs, dont ceux des temps périscolaires, ont fait la preuve de leur rôle éducatif et social, de leur capacité d'intégration de tous les enfants y compris ceux en situation de handicap, de leur contribution au développement de la personne, à son émancipation.



PARCOURS 4

Partager des espaces de formation

Micro conférence :

Jacques Ginestié, Directeur de l'Espé d'Aix Marseille et président du réseau des Espé

Francis Lebon, sociologue, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université de Paris 12

La réforme des temps éducatifs a conduit les collectivités et les associations à rechercher des intervenants pour les nouveaux temps périscolaires. C'est d'abord en termes quantitatif que s'est exprimée la problématique, puis

en termes qualitatifs. En effet, la construction collective d'un projet commun des temps et des parcours éducatifs interroge les professionnalités, celles des différents intervenants des temps éducatifs, salariés de l'Education nationale, des collectivités locales et des associations.

Des occasions et des espaces de rencontre et de travail partagé s'installent ; les différentes professionnalités entrent dans des processus contribuant à l'émergence d'une culture partagée respectueuse des identités professionnelles. Ainsi, le projet de loi de refondation de l'École de la République crée de nouvelles opportunités pour la mise en convergence des différentes actions éducatives, dont :

- Les activités périscolaires,
- Les parcours d'éducation artistique et culturels,
- Les activités pédagogiques complémentaires.

Au-delà le socle commun et le PEdT sont de véritables espaces de coopération.

Créer les conditions pour développer la qualité de l'acte éducatif passe par l'accès de tous les acteurs éducatifs professionnels à la formation professionnelle tout au long de leur parcours. Au vu des ambitions posées pour l'éducation, il s'agit de professionnaliser les emplois et de penser les propositions de formation en fonction des rôles, des responsabilités et des niveaux d'intervention.

Chaque Projet local d'éducation doit donc comprendre un volet formation des intervenants éducatifs qui aura à susciter des réponses innovantes.

Comment articuler les finalités éducatives et les intentions éducatrices visées par le Projet local d'éducation et les compétences et qualifications nécessaires pour tendre à leur réalisation ?

Quelles occasions et espaces proposer et installer afin que les différentes professionnalités entrent dans des processus contribuant à l'émergence d'une culture partagée respectueuse des identités professionnelles ?

Au regard des ambitions posées pour l'éducation, comment professionnaliser les emplois et quelles formations proposer en fonction des niveaux d'intervention ?

ATELIER 4.1 Coopérer: des équipes éducatives élargies, associant tous les acteurs éducatifs

L'émergence d'équipes pluri professionnelles, associant parfois des bénévoles, vient questionner l'approche traditionnelle du travail. Elle nécessite d'identifier les rôles et compétences de chacun. Elle invite les équipes à passer d'une logique de structure à une logique de territoire et, in fine, à renforcer les dynamiques territoriales de management. Elle invite également à « passer d'une logique de travail collectif à une logique de travail coopératif entre tous les acteurs éducatifs ».

ATELIER 4.2 Projet d'école, projet d'établissement et projets des espaces éducatifs: des ambitions convergentes

Il est pertinent qu'équipe enseignante et équipe du centre de loisirs éducatif précisent ensemble la contribution des temps péri (et extrascolaires) à la réussite éducative des enfants et des adolescents. Ainsi, la construction de compétences citoyennes, la maîtrise de la langue, les parcours culturels sont autant d'objets qui méritent un échange entre professionnels de l'action éducative. Réfléchir ensemble sur une approche de l'apprentissage des savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à la complexité de la vie sociale, c'est dialoguer sur les enjeux de savoir(s).

ATELIER 4.3 Enseigner, apprendre, transmettre: compétences et professionnalisation des différents intervenants éducatifs

Alors qu'on attendait surtout des animateurs qu'ils prennent en charge une action socioculturelle dans les temps de loisirs, ils sont aujourd'hui de plus en plus invités à conduire une action éducative dans les temps péri et extrascolaires, complémentaires de celles de l'école et de la famille, en relation de proximité avec divers acteurs éducatifs dont des personnels de l'Éducation nationale. Leur formation professionnelle va accompagner le changement de paradigme qui s'opère.

L'ambition de promouvoir des parcours éducatifs cohérents sera facilitée par le fait que toutes les formations aux métiers de l'éducation comporteront un tronc commun.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

8 h 30

Retours sur les travaux de la veille, identification des axes saillants, par un grand témoin :

Choukri Ben Ayed, professeur de sociologie à l'université de Limoges

9 h 30 - 11 h 30

Quelles conditions de réussite ?

Travail en 8 à 10 ateliers en mélangeant les participants des différents ateliers de la veille

11 h 30 - 12 h

Propos de clôture.

Au comité d'orientation des Rencontres nationales des PEL sont également présents :

- le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGESCO)
- le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (DEP)VA)
- l'Association des maires des Grandes villes de France (AMGVF)
- l'Association des maires ruraux de France (AMRF)
- la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- l'Institut français de l'Éducation (Ifé)
- l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep)
- la Ligue de l'enseignement

Les rencontres nationales des PEL sont organisées par la ville de Brest et les Francas, en partenariat avec le Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE), l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes (ANDEV)

Inscriptions et programme sur www.francasbzh.fr et plus d'infos sur www.pel-brest.net

Tarifs

Pour les collectivités locales et territoriales: 250 €

Pour les associations: 160 €

Pour les associations brestoises: 80 €

